

# Conseil d'établissement du Mont-sur-Lausanne



Etablissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne

Collège du Mottier B 1052 Le Mont-sur-Lausanne

# PROCES-VERBAL Séance du jeudi 8 juin 2023

20h00 - 22h00

Présents : M. Philippe Somsky Président

M. Olivier Descloux Municipal

M. Thierry Wolters Représentant scolaire
M. Breda Eugenio Représentant foot

Mme Roxane Berger Parent d'élève et représentante de l'APE

M. Sebastiano Merzaghi Parent d'élève
M. Vincent Odier Représentant civil
M. Mathias Favez Représentante scolaire

Mme Delphine Hilty Parent d'élève

Excusés : M. Olivier Simon Représentant EFAJE

Mme Ariane Annen DévaudReprésentante entrepriseMme Catherine RouletReprésentante communaleMme Manon BrodardReprésentante scolaire

Mme K. Deriaz tient le procès-verbal de séance.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

## L'ordre du jour :

- 1. Approbation de l'OJ
- 2. Approbation du PV du 23 mars 2023
- 3. Communications de la Municipalité
- 4. Communications de la Direction
- 5. Retour sur l'assemblée des parents 2023
- 6. Présentation de différents projets d'école hors les murs
- 7. Divers et communications individuelles

## 1) Approbation de l'OJ

L'OJ est approuvé par l'assemblée.

## 2) Approbation du PV du 23 mars 2023

- M. Sebastiano Merzaghi propose de remplacer la phrase suivante au point 6 « divers » :
  - "M. Merzaghi présente le « quart parent » qui est une assemblée des parents que les représentants des parents ont l'obligation de mettre sur pied."
  - Par la phrase suivante : « M. Merzaghi annonce que, conformément à la réglementation, le "quart parent" souhaite organiser une assemblée des parents courant mai et il présente brièvement le concept ».
- M. Desloux n'apporte pas de modification au PV mais souhaite apporter un complément. Lorsqu'il est dit que la cour du Mottier va être redimensionnée, il tient à préciser que cette dernière ne sera pas agrandie. L'espace circulaire derrière le Mottier B déjà existant va être compté dans le contingent.



## 3) Communications de la Municipalité – M. Philippe Somsky

- Un courrier pour l'organisation de la rentrée scolaire (inscriptions en ligne aux activités parascolaires, réfectoire et transport scolaire) sera envoyé dans la semaine du 19 juin.
- Un déplacement de l'arrêt de bus du Rionzi est prévu, pour des questions de sécurité, pour la rentrée scolaire 2023-2024 (sur la route du Rionzi, au-dessus du collège). Une phase test de 6 mois sera mise en place. Une communication sera faite à l'EPS du Mont-sur-Lausanne par le service de la jeunesse et des loisirs.
- Le Jury de Champs d'Aullie se réunira à la fin du mois de juin pour finaliser le concours d'architecture et sélectionner le projet gagnant. Une exposition des 13 projets aura lieu à la salle du Conseil communal, à partir du lundi 10 juillet. A cette même date et au même endroit, un vernissage et une cérémonie avec une remise de prix se dérouleront à 17h00.
- Un Week-end yolo a été organisé du 2 au 4 juin avec une vingtaine de jeunes qui sont partis en valais.
- La Fête de l'été aura lieu le 21 juin (en cas de mauvais temps repoussée au 28 juin). Un vernissage s'y déroulera avec l'exposition des œuvres réalisées par les jeunes, lors du 2ème semestre, dans le cadre des activités parascolaires.
- Pendant les vacances scolaires, l'équipe YOLO partira en itinérance dans les quartiers du Grand-Mont, des Martines et du Rionzi.
- Toujours pendant les vacances scolaires, des activités YOGA et cinéma sont proposées aux jeunes.

#### Communications de la Municipalité – M. Olivier Descloux :

Un préavis est publié sur le site internet de la commune concernant un débat qui sera mené lors du prochain Conseil communal. Il fait mention de la question du sport. En effet, chaque classe a droit à 3 périodes de sport hebdomadaires. Les salles de sports viennent à manquer. Il y a actuellement une discussion entre la commune, l'école et le club de tennis, afin de pouvoir accueillir certaines classes, dès la rentrée 2023-2024 et ainsi proposer une autre manière de faire du sport qu'uniquement en salle de gym. Ce projet est en cours et doit encore s'affiner. Il est impératif de trouver des alternatives. D'autres sociétés sont susceptibles également de rentrer dans ce projet. Les enfants découvriront, de cette manière, des sports différents. A terme, il sera nécessaire de trouver des solutions pérennes. En attendant, un engagement est pris afin que les élèves puissent bénéficier de leurs 3 périodes de sport par semaine.

**M. Wolters** rajoute que Le Cube (mur de grimpe) pourrait également être un lieu d'accueil pour les élèves. Certains lieux peuvent être tributaires de la météo.

**Mme Berger** demande si la loi autorise de faire 2 périodes de sport par semaine et un camp par exemple.

- M. Wolters répond que non et demande à M. Favez de compléter sa réponse.
- **M. Favez** répond que selon la loi, un enfant doit pouvoir bénéficier de 3 heures par semaines de sport (et non 45 min), plus un camp et des après-midis sportives.
- **M. Descloux** rajoute qu'un petit cabanon est en train d'être réinvesti sur le terrain du Châtaignier pour accueillir du matériel, afin d'avoir une installation la plus adéquate possible.
- M. Favez questionne M. Descloux par rapport à une organisation sur le long terme.
- M. Descloux répond que des solutions vont être mises en place d'année en année, afin d'avoir une solution fixe à chaque rentrée scolaire. Il manque clairement une salle de gym sur le site du Mottier, mais il n'est pas souhaité mettre en péril les gros projets actuels avec un projet de construction supplémentaire.



## 4) Communications de la Direction

- Les 11<sup>e</sup> sont en examens.
- Les voyages d'études vont prochainement commencer.
- Les Futurs 1P seront une classe de moins que l'année précédente (100 enfants au lieu de 120).
- Beaucoup d'élèves vont arriver pour toutes les autres classes et elles seront bien remplies.
- Les 5-6P seront principalement sur le site du Mottier, en attendant le collège de Champs d'Aullie en 2027.
- Les promotions auront lieu le jeudi soir 29 juin à 17h dans la Grande salle du Petit-Mont. Une réflexion devra se faire quant au nombre de personnes présentes lors de ces promotions, en effet, il y a beaucoup trop de monde dans la Grande-salle. Une possibilité serait de faire des invitations par famille.
- Une réflexion sur les horaires sera mise en place à la rentrée scolaire 2023-2024 avec différents groupes de travail d'enseignants et du conseil de direction. En parallèle, une réflexion sur l'avenir de l'Établissement du Mont sera faite avec l'arrivée du collège de Champs d'Aullie en 2027 (possibilité de faire deux établissements distincts dont un primaire et un secondaire par exemple, tout est à réfléchir). Un changement d'horaires pourrait avoir lieu au plus tard en 2027. Si une possibilité pourrait être envisageable plus rapidement après avoir passé les différentes étapes (les différents scénarios avec les avantages et les inconvénients et le retour des autres partenaire). La réflexion se complexifie davantage avec l'arrivée d'une 34ème période de science informatique dans les 2 ans. Le concept de cette 34ème période serait de la placer sur les 33 périodes actuelles (une période dédiée). Un autre point sera également amené lors de la réflexion globale. Il s'agit de la 4ème année de gymnase (une possibilité serait que les 11 VP ne soient plus à l'EPS du Mont mais déjà au gymnase).
  - **M.** Wolters souhaite également inclure les enseignants des 1P à 6P dans tout ce travail de réflexion, en effet, ils pourraient être impactés si les horaires des primaires se calquent sur les nouveaux horaires des secondaires.
- **M. Wolters** propose que toute la réflexion soit présentée au Conseil d'établissement dans la 2<sup>ème</sup> partie de la prochaine année scolaire.
- M. Wolters souligne également que la pause de midi ne dépassera pas les 1h30 sur le site du Mottier, cette décision a été actée. M. Wolters souhaite également qu'un groupe de santé soit impliqué dans toute cette réflexion. En effet, après avoir lu plusieurs études, l'heure du coucher et les heures passées devant les écrans auraient un grand impact sur la qualité du sommeil.

**Mme Berger** formule qu'elle trouve dommage que la possibilité de changer les horaires soit écartée pour la rentrée scolaire 2024-2025.

M. Wolters répond que tout ce qui a été discuté lors du Conseil d'établissement ainsi que dans le groupe de travail sera présenté aux enseignants. Il exprime également que le fait d'imposer un horaire pour les primaires est dérangeant. Il souhaite que la réflexion soit faite avec le corps enseignants des primaires. Sa préférence sur la question des horaires serait d'avoir 2 horaires distincts entre les primaires et les secondaires. Tant que le collège de Champs d'Aullie n'est pas construit, il sera très compliqué d'avoir deux horaires distincts sur le site du Mottier.

**Mme Berger** entend et comprend toutes les difficultés liées au site du Mottier. Elle trouve important que les parents puissent avoir un retour sur l'état des lieux, à la fin du premier semestre voire au début du deuxième.

- **M.** Wolters prend note. Il souligne que la présentation de ce projet ne fera pas l'objet d'une rencontre avec tous les parents mais propose que les différentes variantes puissent être présentées sur le site de la commune et/ou de l'école.
- **M.** Somsky demande à M. Wolters de faire un retour sur la question des horaires dès que ce dernier aura terminé la consultation des enseignants, suite à la rentrée prochaine.



- Mme Berger questionne M. Wolters sur les problèmes de bus et l'attente des élèves aux collèges des Martines et du Rionzi. Elle rappelle qu'il avait été mentionné, lors de la dernière séance, qu'une réflexion serait menée autour de la question (animation dans les classes, intervention d'un médiateur de Car postal ou l'intervention d'un patrouilleur).
- **M.** Wolters explique que les problèmes étaient surtout situés au collège du Rionzi et que le changement de l'arrêt de bus pourrait améliorer la situation. Il explique également qu'un médiateur de Car postal a été contacté par M. von Arx du service de la jeunesse et des loisirs. Une information a également été donnée aux enseignants du Rionzi.

Il a été expliqué aux enfants, qu'en cas de besoins, des enseignants seraient toujours disponibles dans la salle des maîtres et qu'ils ne devaient pas hésiter à aller chercher de l'aide auprès d'eux. La commune a également une réflexion en cours sur le fait d'avoir des patrouilleurs scolaires « coach » avec une formation éducative.

## 5) Retour sur l'assemblée des parents 2023

La présentation est reportée à la prochaine séance. **M. Merzaghi** propose que le PPT de la présentation soit transmise en même temps que la prochaine date de séance.

## 6) Présentation de différents projets d'école hors les murs

- Le lien de la présentation de **M. Julien Cart**, enseignant spécialisé à l'établissement primaire de Coteau Fleuri, sera transmis par courriel en même temps que le présent PV.
- La présentation des enseignants de l'EPS du Mont, **Mme Favrat** (représentée par **M. Grivel**) ainsi que **Messieurs Grivel et Dubois** est donnée oralement et résumée ci-dessous :

## Plusieurs projets ont vu le jour :

- En 2018, un projet de jardin en permaculture a vu le jour. Le projet s'est perpétué et agrandi au fil des années. En raison de nouvelles constructions, le jardin a été rasé mais la commune s'était engagée à le remettre en état, après les travaux. La commune a mandaté un architecte (atelier Olga) pour repenser l'environnement scolaire. Actuellement, le projet est à l'état de consultation auprès des enseignants et des personnes qui s'occupent des bâtiments. Dans une 2ème phase, il y aura une consultation des élèves qui devrait amener un projet final (envisager un environnement scolaire durable). Ce projet permettra aux enseignants de sortir de leur lieu d'enseignement habituel et d'enseigner différemment, à l'extérieur des classes.
- Un projet de parc à vélos sur le site du Mottier est en cours de réflexion.
- Un projet d'éducation à la ferme a également eu lieu. Les élèves sont allés pendant 2 mois tous les mardis dans une ferme maraichère. Ils travaillaient le matin, faisaient à manger le midi pour 40 personnes avec les produits de la ferme et travaillaient l'après-midi sur des projets en lien avec la biodiversité. La conclusion de ce projet est très bonne, les élèves étaient enchantés de cette expérience.
  - **M. Grivel** souligne que l'éducation hors les murs est complémentaire à l'enseignement dans les classes. C'est tout à fait compatible avec l'enseignement scolaire. Il souligne également que le soutien de la direction et de la commune sont importants et très appréciés.
- En 2022, Les élèves ont été invités à faire un bilan de santé de toutes les rivières de la commune du Mont. Avant de partir sur le terrain, ils sont allés visiter la maison de la rivière et ont participé à un atelier pour apprendre à déloger des invertébrés de la rivière (aller les chercher et ensuite les observer).

Cette expérience s'est vécue en 3 étapes :

- 1) sortir dans une zone en rivière en fin de 9e année;
- 2) en septembre, en début de la 10<sup>e</sup> année, effectuer une vérification terrain ;
- 3) mettre en valeur les élèves et partager avec les habitants du Mont en écrivant des articles sur les découvertes des élèves (3 articles dans le journal du Mont).
- Un projet de baguage d'oiseaux est en réflexion ainsi qu'un projet autour des ruches.



## 7) Divers et communications individuelles

- **M.** Merzaghi partage deux points importants qui ont été relevés lors de l'assemblée des parents et qui pourraient être mis en place pour la rentrée 2023-2024 :
- La sécurité des accès piétons doit être renforcée par la présence de patrouilleurs autour de tous les collèges. Notamment aux Martines et au Chemin de la Roche (étroit et pas de séparation entre la circulation et les piétons). Le petit giratoire devant l'école est encore emprunté par des parents en voiture. Au collège du Rionzi, au niveau de la zone « déposeminute » qu'il y ait une synergie avec les horaires de l'entreprise Crémo, afin que le départ des camions ne se fasse pas en même temps qu'au moment de l'arrivée des élèves. M. Somsky confirme que le projet de patrouilleurs coach est vraiment en train d'être étudié de prêt et cela pourrait résoudre ce genre de soucis. Ces patrouilleurs sont itinérants et marchent avec les élèves en leur rappelant les règles de sécurité pour traverser les passages piétons.
- Que les parents qui ne sont pas de langue française soient accompagnés au début de l'école afin de leur expliquer le fonctionnement du système scolaire et également des activités parascolaires.

**Mme Berger** partage également 3 points qui sont ressortis lors de cette même assemblée de parents concernant les classes du Mottier (secondaires) :

- Les parents demandent une équité de traitement entre les classes qui font des activités. Les parents demandent que chaque classe puisse avoir accès aux mêmes activités.
  - **M.** Favez répond que chaque classe a un budget de CHF 500.- par année pour financer les activités et qu'à son sens, chaque maître de classe en fait bon usage. **M.** Wolters confirme les propos de M. Favez et explique également que certains projets sont peut-être plus visibles que d'autres. Il souligne également qu'il y a une certaine liberté pédagogique qui est en place et que cela permet une diversité des activités vécues. **Mme Berger** complète en expliquant certaines classes utilisent des livres de classe et d'autres des photocopies. Les parents demandent à ce que la manière de faire soit pareil pour tout le monde.
- les parents des plus grands souhaitent des journées d'intégration en début d'année. Leur souhait serait que des activités soient créées pour qu'un lien de groupe puisse se vivre entre les élèves.
- Qu'un lien entre les parents et les enseignants puisse se créer (rapport parents-enseignants) et que la prise de contact soit facilitée. M. Wolters explique qu'il est difficile d'obtenir un même niveau de contact entre un enseignant de primaire que secondaire car l'enseignant de primaire n'a qu'une seule classe. M. Wolters explique qu'il va réfléchir à l'idée de transmettre les adresses mails des enseignants.

La prochaine date de séance sera transmise ultérieurement.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 22h30.

Le président : La secrétaire :

P. Somsky K. Deriaz